



Pôle Formation Continue et Apprentissage JB LE TAILLANDIER

2 Boulevard Jean Monnet – Parc de Montaubert – 35300 FOUGERES

poleformation@lycee-jblt.fr / www.lycee-jblt.fr / 02 30 03 42 80

Baccalauréat Professionnel

Aménagements Paysagers (année de terminale)

Fiche formation – RNCP 38857

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)

DUREE DE LA FORMATION	1 an Formation complète uniquement
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION	Réaliser des interventions d'aménagement végétal Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager. Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager. Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager.
OBJECTIFS METIER	Le titulaire de ce diplôme exerce le métier d'ouvrier, ouvrier spécialisé ou chef d'équipe dans une entreprise ou une collectivité.
CONTENU DE LA FORMATION <i>Domaine général</i>	Français, ESC, Histoire / Géo, EPS, Anglais, Maths, Informatique, Biologie / Ecologie, Physique / Chimie
<i>Modules transversaux :</i>	Module d'adaptation professionnelle
<i>Domaine Professionnel</i>	STAE – SESG - Biologie / Ecologie
ACCESSIBILITE HANDICAP	Formation accessible aux Personnes en situation de handicap. Nous consulter pour entrer en contact avec la référente handicap.
EVALUATION DE LA FORMATION	15 CCF au cours du cycle Bac Pro dont 9 en terminale. 5 épreuves terminales : Français, histoire /géo, Maths, Choix techniques, Expérience en milieu professionnel (oral support de stage)
PARTICULARITES DU CENTRE	Présence d'un plateau technique
PRE-REQUIS	Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage et avoir suivi les enseignements de la 1 ^{ère} Bac Pro Aménagements paysagers
MODALITES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Mise en situation professionnelle sur le plateau technique. Interventions de professionnels du paysage dans le cadre de la formation et de l'évaluation
DUREE EN CENTRE DE FORMATION ET EN ENTREPRISE	22 semaines en centre de formation (soit 770 heures) et 30 semaines en entreprises
NIVEAU DE SORTIE EN FORMATION	Niveau 4
FINANCEMENT	<u>Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage</u> : prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend la structure d'accueil
POURSUITE DE FORMATION	BTS Aménagements paysagers Certificat de spécialisation comme le CS Constructions Paysagères Certificat de spécialisation Elagage
Lien ONISEP	Découvrir les métiers du paysage - Onisep
MODALITES PRATIQUES	
<i>Hébergement :</i>	Internat sur site en chambre double, réservable à l'année.
<i>Restauration :</i>	Accès au self du lycée d'enseignement professionnel sur site Accès à une salle de pause équipée de micro-ondes
<i>Accessibilité en transport :</i>	Lorsque l'on arrive en car, une navette depuis la gare routière est accessible pour rallier le site de formation. Pour les internes, une navette est à disposition pour aller sur les différents lieux de restauration et/ou d'hébergement.